



CONSEIL MONDIAL DE LA DIASPORA TOGOLAISE

C.M.D.T.

Communiqué du CMDT

LA DIASPORA TOGOLAISE EXISTE : « elle doit compter et être comptée »

Après son deuxième Congrès statutaire des 02 et 03 juillet 2011 à Lille (France), Le Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise fait sa rentrée 2011.

Un Comité de Pilotage (CP) de 16 membres dont 5 femmes élu lors des travaux de ce Congrès est dirigé par Dr Martin AMOUZOU en tant que Coordinateur Général du CMDT. Le CP sera complété pendant la mandature de 6 autres femmes afin d'être en conformité avec les recommandations du Congrès qui souhaitent atteindre la parité homme-femme. En annexe la composition du Comité de Pilotage.

Réunis autour de son Coordinateur Général le 10 septembre à Bouvines (France), le Comité de Pilotage a défini sa feuille de route pour les deux ans à venir et jeté les bases des actions prioritaires à mettre en œuvre dans la Diaspora et au Togo. Il s'agit concrètement :

- d'une part d'agir pour une mobilisation croissante des Togolaises et Togolais de l'étranger afin de servir de point focal pour la coordination de leurs actions
- et d'autre part d'apporter, aux populations togolaises l'accompagnement nécessaire dans leur lutte quotidienne de retour vers une démocratie reflétant les choix de l'ensemble de la population.

Dans le tournant historique que traversent les peuples du monde arabe, le désert du Sahara ne saurait se constituer en une digue qui bloquerait toute initiative de libération et de libre choix des dirigeants partout sur le Golfe de Guinée et en particulier au Togo.

Les crises financières à répétition qui sonnent le tocsin des différentes crises économiques, sociales et culturelles doivent pousser les dirigeants à opérer de profondes réformes pour trouver des solutions adaptées aux exigences de plus en plus pressantes de leurs peuples. C'est pourquoi, il y a urgence au Togo à sortir de l'immobilisme complaisant et ouvrir les chantiers des vraies réformes attendues par le plus grand nombre de la population togolaise depuis 2006 : ce sont notamment la nécessité de la mise en place d'institutions viables au service des populations, une Loi Fondamentale avec limitation de mandat du Président de la République, des organes impartiaux favorisant l'alternance et non des pseudo-institutions établies et opérant sur le bon vouloir du prince et souvent sur des bases arbitraires !

En ce qui concerne la Diaspora en général et le CMDT en particulier, il est urgent de prendre en compte trois requêtes fondamentales :

Pour que le CMDT continue à vous soutenir, toute contribution financière serait appréciée sur son compte : 17515 00600 08000108039/90 ou sur son site

- la Diaspora togolaise existe donc elle doit compter et être comptée : le Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise a saisi plusieurs fois les autorités togolaises à ce sujet et entend la renouveler à la demande du Congrès pour une dernière fois avant toute autre action légitime auprès des institutions juridiques supranationales (Cour de justice de la CEDEAO par exemple).
- la Diaspora togolaise existe et se réserve le droit d'occuper toute sa place, notamment à la table du dialogue politique repoussé toujours sine die et qui fait le lit d'une société togolaise sclérosée où 7 personnes sur 10 vivent en dessous du seuil de pauvreté (selon l'Indicateur du Développement Humain (IDH)).
- la Diaspora togolaise existe donc elle veut qu'un ministère dédié lui soit attribué afin de créer réellement les conditions de la pleine participation de la Diaspora avec l'ensemble des Togolais, à la création de richesse et au développement du pays.

En effet, multiplier simplement les moyens de la collecte de l'épargne de la Diaspora s'apparente à du racket. Le Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise affirme haut et fort qu'aucun peuple dans l'Histoire ne s'est octroyé le chemin d'un réel développement en faisant l'économie de l'apport de sa Diaspora. Celui qui au Togo est contre la Diaspora ou s'oppose à celle-ci, est contre le développement du Togo !

A tous les Togolaises et Togolais de l'étranger et face à un mouvement des « indignés » qui fait aussi tâche d'huile au sein de la communauté togolaise, le CMDT vous adresse ce message pressant : appropriiez-vous notre mouvement commun, le CMDT pour la simple raison que c'est au travers de cet organe de la société civile que nous traduirons en actes notre conviction forte : « **plus aucun(e) Togolais(e) ne doit plus jamais se sentir seul(e) !** »

Alors, à toutes les organisations togolaises et à chaque Togolaise et Togolais, le CMDT veut être pour vous un outil, un bel outil pour infléchir la donne.

Le CMDT recommande de ne pas verser pas dans le fatalisme ; il y a lieu de croire en notre conviction commune. Le monde change et le Togo changera indubitablement. Faites vôtre cette phrase qui rappelle les mots de notre devise : « ensemble, travaillons pour libérer la patrie ! ».

Rappelez-vous que le CMDT souhaite que l'acte de vote puisse être exprimé tant au sein du CMDT, dans les pays d'accueil, qu'au Togo. La voix de chaque Togolaise et Togolais compte. Venez aider le CMDT à exiger qu'il soit compté au Togo.

Fait à Lille, le 10 septembre 2011

Pour le Comité de Pilotage,

Le Coordinateur Général du CMDT



Dr. Martin AMOUZOU

Pour que le CMDT continue à vous soutenir, toute contribution financière serait appréciée sur son compte : 17515 00600 08000108039/90 ou sur son site

Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise. Internet : <http://www.cmdtogo.org> Email : contact@cmdtogo.org
Association loi de 1^{er} juillet 1901 parue le 05/01/2010 au JO RF N° : 20100002 Identification R.N.A. : W595016126

CMDT